



Informations pratiques

Qu'est-ce que le Service Babysitting ?

C'est un service qui a pour but de **faciliter la mise en relation de l'offre et de la demande**. Ainsi, il s'agit uniquement d'une mise en relation entre des parents qui souhaitent faire garder leur(s) enfant(s) occasionnellement, et des jeunes qui souhaitent travailler et gagner un peu d'argent de poche

Le **baby-sitting est un mode de garde d'enfants, pratiqué de façon occasionnelle** et sur de courte durée, à domicile où sur des événements. C'est un travail à part entière, mais à la différence des autres modes de gardes, celui-ci est une solution de dépannage pour les parents qui se sont absentés en journée, le soir ou le week-end.

Qui peut s'inscrire ?

- Les parents/personnes qui cherchent un mode de garde occasionnel.
- Les jeunes de 16 à 25 ans qui cherchent à faire du Babysitting.

Comment m'inscrire ?

Je peux m'inscrire à l'Inter'Val (ou au Service Information Jeunesse). Pour cela, vous devez :

- **Remplir une fiche d'inscription papier** (parents ou babysitteur).
- **Signer la « Charte du Babysitting »** (1 exemplaire pour vous et 1 exemplaire pour nous)

La fiche d'inscription « babysitteur » sera disponible en **consultation sur place à l'accueil de l'Inter'Val** et au Service Information Jeunesse par ceux qui sont inscrits dans le service Babysitting.

Comment utiliser ce service – comment cela fonctionne-t-il ?

Le SIJ et l'Inter'Val mettent à disposition des parents une liste de baby-sitters. Lorsque les parents souhaitent bénéficier des services d'un(e) baby-sitter, *le SIJ et l'Inter'Val n'opèrent pas de sélection ou de choix sur les baby-sitters, ceci incombant pleinement aux parents*. Charge à eux de prendre contact avec les baby-sitters et d'assurer leur responsabilité d'employeur. Le SIJ et l'Inter'Val ne sont pas employeurs des baby-sitters, en aucun cas leur responsabilité ne pourra être engagée.

- > **Lorsque vous venez consulter le classeur babysitters, pensez à noter votre venue.**

Où trouver les informations ?

Vous pouvez prendre rendez-vous avec la Coordinatrice Jeunesse pour plus d'informations :

marine.lecars@interval.org ou 06.14.92.35.25

Des permanences d'informations auront lieu.

Un article a été mis en ligne sur le Site Internet pour expliquer le fonctionnement.

www.interval.org > rubrique « En avant la jeunesse »

